

3 Annexes

ANNEXE 1 : FICHES-ACTIONS

AXE 1 : Rendre attractif le territoire pour favoriser l'installation des professionnels de santé

Fiche action n°1 : Renforcer l'accès aux soins

Motivation de l'action, contexte

L'accès aux soins sur le territoire est rendu possible par l'installation de professionnels de santé, et facilité par le développement de l'exercice coordonné sur le territoire. Il est rendu également possible par la coordination des professionnels santé qui en travaillant ensemble répondent au mieux au besoin de la population. L'animateur santé grâce à sa connaissance spécifique du territoire et de son travail en collaboration avec les instances, les élus locaux et la CPTS du Doubs central doit être la porte d'entrée pour tout professionnel souhaitant s'installer sur le territoire du CLS mener la coordination des acteurs en lien avec la CPTS.

Objectifs de l'action

Objectif général : développer la démographie des professionnels de santé et soutenir l'exercice coordonné

Objectifs opérationnels :

- Promouvoir le territoire auprès des étudiants
- Accompagner les professionnels de santé à l'installation sur le territoire
- Accompagner les équipes porteuses de projet au travail en exercice coordonné et à l'élaboration et la rédaction de leur projet de santé

Description du projet

Résumé :

- **Volet « accompagnement des professionnels de santé à l'installation sur le territoire »**

L'ARS identifie, et cartographie chaque année la carte du zonage (zones d'action prioritaire et zone d'action complémentaire) pour les différentes catégories de professionnels de santé. L'animatrice santé, en lien avec la CPTS du Doubs central, fait remonter à la délégation territoriale les effectifs des professionnels de santé et les perspectives d'évolution.

L'animatrice santé joue un rôle de proximité vis-à-vis des professionnels de santé, en particulier lors de leur installation. Elle doit jouer le rôle de « porte d'entrée », de « guichet d'accueil » pour son territoire dans l'accueil de nouveaux professionnels de santé. Elle contribue avec le chargé de mission développement territorial en santé à structurer et mettre en avant une offre d'accueil et d'installation.

En partenariat avec l'ARS et la CPAM, l'animatrice santé rencontre les étudiants et les médecins souhaitant exercer sur le territoire pour leur faire part des possibilités d'installation et présenter les différents lieux d'exercice du territoire. Elle fait le lien avec les élus locaux sur les éventuels besoins ou recherches de locaux professionnels, de logement et d'accompagnement de la famille si besoin.

Le CLS s'inscrivant dans un partenariat vaste, l'animatrice santé fait le lien avec la CPTS du Doubs central.

Elle peut être amenée à proposer des temps d'échanges à destination des professionnels souhaitant exercer dans un endroit déterminé ou non. Enfin, elle fait la promotion du Portail d'Accompagnement des Professionnels des Santé (PAPS BFC), outil permettant aux professionnels de s'informer sur les aides éventuelles.

	• Volet « renforcer l'exercice coordonné » L'animatrice santé et le chargé de mission développement territorial en santé accompagnent les équipes porteuses de projet qui le souhaitent tout au long de leur parcours vers la labellisation de leur projet de santé : - animation et coordination des réunions d'équipes jusqu'à nomination d'un coordinateur au sein de l'équipe - accompagnement dans l'élaboration et l'écriture du projet de santé - en partenariat avec la CPAM et la FeMaSco, information sur l'exercice coordonné, les systèmes d'information labellisés, les Accords Conventionnels Interprofessionnels, ... L'animatrice santé relaye auprès de l'ARS les initiatives sur l'exercice coordonné des PS ou des élus. Par ailleurs, l'animatrice santé accompagne les collectivités qui soutiennent les projets d'exercice coordonné sur le volet immobilier, en partenariat avec le Département du Doubs et la Région BFC. • Promotion du territoire auprès des étudiants L'animatrice santé fait la promotion du territoire auprès des étudiants de diverses manières : rencontre des étudiants, recherche de possibilités de stage auprès des professionnels de santé du territoire, organisation de visites de MSP. Elle utilise également le portrait de territoire comme outil de promotion auprès des étudiant, etc. Porteur de l'action : PETR du Doubs central sur le volet accompagnement des PS à l'installation. Équipes porteuses de projets et collectivités locales sur le volet « exercice coordonné ». Partenaires, acteurs à mobiliser : EPCI, ARS, Région Bourgogne Franche-Comté, Département du Doubs, Assurance Maladie, FeMaSCo, CPTS du Doubs central, Université de Bourgogne-Franche-Comté, collège régional des généralistes enseignants (CRGE FC), etc. Population bénéficiaire : professionnels de santé Territoire concerné : PETR du Doubs central
Résultats attendus	Maintien et amélioration de l'accès aux soins sur le territoire. Installation de professionnels de santé. Augmentation du nombre de structures d'exercice coordonné sur le territoire.
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS 2025-2029
Financement	Estimation du montant prévisionnel global du projet : Volet accompagnement à l'installation : 100% par ARS, dans la limite de 500€ / année civile Volet « renforcement de l'exercice coordonné » : 100 % par ARS dans la limite de 500€ par an soit 2500€ sur la durée du CLS aides selon FIR pour MSP Cofinancements : Volet « renforcement de l'exercice coordonné » : Région / bâti, Département/ AMO, collectivités Locales/ bâti, autres/bâti. contribution en nature des partenaires (ex : mise à disposition de salles) au besoin, réponse à des appels à projets ou autres
Indicateurs	Description - Évolution annuelle du zonage - Nombre de rencontres réalisées au cours de l'année avec les prétendants à l'installation

	- Nombre d'installation de médecins sur le territoire - Nombre de patients sans médecin traitant - Nombre de structure d'exercice coordonné sur le territoire Valeur initiale : cf cartographies zonage et structures d'exercice coordonné 2024. Fréquence : mi-CLS (2026) et fin de CLS (2029) ; rapport d'activités annuel en Copil Source : animateur santé du Doubs central et partenaires mettant en place les actions Responsable du suivi : animateur santé du Doubs central et chargé de mission développement territorial en santé
Liens avec la politique régionale de santé et/ou autres démarches de partenaires	Priorités stratégiques PRS : Finalité : réduire les inégalités sociales et territoriales en santé Orientation : Organiser une offre de santé de proximité, coordonnée, centrée autour de l'utilisateur et en garantir l'accès à tous Lien parcours : tous les parcours Autre plan/programme/politique :

AXE 1 : Rendre attractif le territoire pour favoriser l'installation des professionnels de santé

Fiche action n°2 : Favoriser l'attractivité du territoire et la mise en réseau des acteurs

Motivation de l'action, contexte	L'attractivité du territoire est liée à plusieurs facteurs : l'accès à un travail, l'accès à un logement, à des loisirs et services de proximité, aux mobilités et l'accès au numérique. Il convient de prendre en compte l'ensemble de ces facteurs pour développer, en concertation avec les acteurs de terrain, une stratégie d'attractivité territoriale sur le PETR du Doubs central.
Objectifs de l'action	Objectif général : Développer l'attractivité territoriale et la démographie des Professionnels de santé Objectifs opérationnels : • Aider à la mise en œuvre de projets innovants accentuant l'attractivité du territoire • Définir, en concertation avec les acteurs de terrain, une stratégie permettant de rendre chaque territoire plus attractif et propice à l'installation de nouveaux professionnels de santé. • Mettre en œuvre cette stratégie.
Description du projet	Résumé : • Volet « aider à la mise en œuvre de projets innovants et déployer les projets qui ont fait leur preuve sur l'ensemble du territoire » L'animatrice santé, en partenariat avec la CPTS locale et les élus locaux, contribue à l'émergence de projets innovants pour le territoire en permettant d'accroître l'attractivité territoriale. Ces projets peuvent concerner le logement des étudiants et/ ou professionnels de santé, leurs mobilités, l'accès aux loisirs et services de proximité. Elle accompagne et soutient les projets ayant déjà fait leur preuve et permet leur déploiement sur l'ensemble du territoire. L'animatrice santé, comme indiqué dans la fiche-action n°1 doit jouer le rôle de « porte d'entrée », de « guichet d'accueil » pour son territoire dans l'accueil de nouveaux professionnels de santé. Elle contribue avec la CPTS et les élus locaux à structurer et mettre en avant une offre d'accueil et d'installation sur le territoire. Par ailleurs, elle organise des rencontres en partenariat avec la CPTS afin de faciliter l'interconnaissance des professionnels de santé et du médico-social/ social pour répondre au mieux aux besoins de la population grâce à une meilleure connaissance de « qui fait quoi » et de ce qui existe à l'échelle du PETR. L'animatrice de santé en partenariat avec la CPTS organise une offre de stage à destination des élèves de troisième et de seconde (si besoin) auprès des professionnels de santé et médico-social du territoire. Elle fait la promotion du portrait de territoire. Enfin, l'animatrice santé travaille à l'identification de MSP développant une approche une seule santé, avec par exemple une meilleure prise en compte des enjeux liés à l'alimentation saine et durable, aux mobilités actives et à l'environnement dans les activités de soin afin de les soutenir et les accompagner via les co-chefs du projet USS. • Volet « stratégie d'attractivité territoriale » L'animatrice santé coordonne ce volet, en partenariat avec la CPTS du Doubs central, les élus locaux, les partenaires, etc. : - Animation et coordination de groupes de travail - Accompagnement dans la réflexion des actions à mettre en œuvre - En partenariat avec la CPAM et la FeMaSco, information sur l'exercice coordonné, les systèmes d'information labellisés, les Accords Conventionnels Interprofessionnels, - Réalisation d'une veille prospective pour identifier les nouvelles pratiques mises en œuvre au niveau national pour améliorer l'attractivité territoriale des territoires ruraux qui pourraient être mises en œuvre localement

	Le chargé de mission développement territorial en santé relaye auprès de l'ARS les initiatives sur l'attractivité territoriale réalisées ou envisagées localement. Porteur de l'action : PETR du Doubs central Partenaires, acteurs à mobiliser : PETR, CPTS, professionnels de santé et acteurs de la santé, Centres hospitaliers du territoire et établissements médico-sociaux, ARS, Région Bourgogne Franche-Comté, Département du Doubs, CPAM, Femasco, MSA, CRGE FC, etc. Population bénéficiaire : - professionnels de santé - Professionnels du secteur médico-social et social - partenaires du CLS - population en général Territoire concerné : PETR du Doubs central
Résultats attendus	Maintien et amélioration de l'accès aux soins sur le territoire. Installation de professionnels de santé.
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS 2025-2029
Financement	Estimation du montant prévisionnel global du projet : Taux d'intervention ARS : Volet « aide à la mise en œuvre de projets innovants » : 100% par ARS, dans la limite de 500€ / année civile soit 2 500€ sur la durée du CLS Volet « stratégie d'attractivité territoriale » : 100% par ARS, dans la limite de 1500€ / année civile CLS Doubs central soit 7 500€ sur la durée du CLS Cofinancements : Volet « aide à la mise en œuvre de projets innovants » : selon projets contribution en nature des partenaires (ex : mise à disposition de salles) au besoin, réponse à des appels à projets ou autres
Indicateurs	Description : - Nombre de projets innovants (ou ayant fait ses preuves) déployés sur le territoire - Nombre de réunions partenarial ou/et groupe de travail « stratégie d'attractivité territoriale » mises en œuvre - Nombre de structures d'exercice coordonné. Valeur initiale : 0 Fréquence : mi-CLS (2026) et fin CLS (2029) ; rapport d'activités annuel en Copil Source : animateur de santé et partenaires mettant en place les actions Responsable du suivi : animateur santé du Doubs central et chargé de mission développement territorial en santé
Liens avec la politique régionale de santé et/ou autres démarches de partenaires	Priorités stratégiques PRS : Finalité : réduire les inégalités sociales et territoriales en santé Orientation : Organiser une offre de santé de proximité, coordonnée, centrée autour de l'usager et en garantir l'accès à tous Lien parcours : tous les parcours Autre plan/programme/politique :

AXE 2 : Déployer le volet nutrition santé sur le territoire

Fiche action n° 3 : Promouvoir la prévention sur la nutrition

Motivation de l'action, contexte	L'alimentation déséquilibrée a une incidence morbide sur la santé, responsable de maladies cardio-vasculaires, de cancers, etc. La France fait face à une augmentation des personnes en surpoids ou en obésité, au développement du diabète ou du cholestérol. Le surpoids et l'obésité touchent particulièrement des personnes de plus en plus jeunes et les personnes précaires. On observe également chez les personnes âgées des problèmes de dénutrition qui ont des conséquences fâcheuses sur leur santé globale. Le Programme national nutrition santé (PNNS) a pour objectif général l'amélioration de l'état de santé de l'ensemble de la population en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs : la nutrition. Le Projet Régional de Santé 2018 2020 dans son axe « Faire le choix de la prévention » soutient et assure la promotion des actions portant sur la nutrition et l'activité physique qu'elles soient à l'intention des plus jeunes comme des personnes âgées. La région Bourgogne-Franche-Comté enregistre tous les ans 5 000 décès prématurés dont près d'un tiers seraient évitables par la modification des comportements individuels. Principaux facteurs de risque : la sédentarité et une alimentation trop riche, arrivent juste derrière le tabac et l'alcool. Le Doubs central ne fait pas exception : par exemple, le taux d'obésité chez les jeunes est assez important. Il est donc nécessaire, dans le cadre du CLS, de mettre en œuvre des actions portant sur la nutrition.
Objectifs de l'action	<u>Objectif général :</u> faire évoluer les modes d'alimentation et de consommation pour qu'ils soient plus favorables à la santé <u>Objectifs opérationnels :</u> • Agir auprès du jeune public • Agir auprès des personnes âgées • Agir auprès des entreprises • Agir auprès des publics précaires
Description du projet	Résumé : • Agir auprès du jeune public L'AS met en place le projet « Cultive ton assiette » sur le territoire du CLS, projet à destination des enfants sur le temps périscolaire. L'AS, en lien avec les élus locaux, cantines scolaires, RéPoPP, l'Éducation nationale, etc. communique sur les actions possibles, soutient et accompagne les projets sur le volet nutrition des établissements scolaires et accueils périscolaires. L'AS travaille avec les partenaires pour lutter contre l'obésité infantile par la communication sur des programmes probants ou des dispositifs existants, la mise en œuvre d'actions concrètes avec des professionnels de santé, élus, agents, professionnels de l'enfance et de la petite enfance, etc. • Agir auprès des personnes âgées L'AS, en lien avec les partenaires, communique sur les programmes probants en termes de nutrition des personnes âgées. Elle soutient et accompagne les actions mises en œuvre par les différents partenaires. Ex : atelier de cuisine, atelier Silver Fourchette, semaine de la dénutrition, etc. • Agir auprès des entreprises L'AS, en lien avec les partenaires, propose aux entreprises et met en œuvre à destination du personnel déjeunant sur place des actions de sensibilisation pour bien équilibrer son repas.

	L'AS recherche des partenariats avec des producteurs locaux pour favoriser une meilleure alimentation, de proximité pour les salariés. • Agir auprès des publics précaires L'AS accompagne et soutient les actions sur la nutrition mises en œuvre par les partenaires travaillant avec le public précaire. Elle communique sur des actions potentielles et/ou existantes. L'AS recherche des partenariats avec des producteurs locaux pour favoriser une meilleure alimentation, de proximité pour le public précaire. L'animatrice santé veillera à intégrer les enjeux environnementaux dans l'ensemble des actions de prévention/promotion pour une alimentation saine et durable Porteur de l'action : PETR du DOUBS central Partenaires, acteurs à mobiliser : ARS, RéPoPP, Éducation nationale, Promotion, Santé, Mutualité française, EHPAD, Hôpital de Baume les Dames, Département du Doubs, communauté de communes et syndicats scolaires et périscolaires, CCAS, La Croix rouge, Les Restos du Cœur, le réseau Seniors, Chambre d'agriculture, GAB 25 et 90, etc. Population bénéficiaire : - Jeunes - Personnes âgées - Salariés - Public précaire Territoire concerné : PETR du Doubs central
Résultats attendus	Les actions possibles en termes de nutrition à destination des jeunes, personnes âgées, salariés et public précaire sont connues et se développent sur le territoire. Des partenariats avec des producteurs locaux sont mis en place.
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS 2025-2029
Financement	Estimation du montant prévisionnel global du projet : 3 000€ par an soit 15 000€ sur la durée du CLS Taux d'intervention ARS : 100% Cofinancements : contribution en nature des partenaires (ex : mise à disposition de salles) au besoin, réponse à des appels à projets ou autres
Indicateurs	Description : - Nombre d'actions menées - Nombre de personnes sensibilisées - Nombre de partenariat avec des producteurs locaux conclus Valeur initiale : 0 Fréquence de mesure : mi-CLS (2026) et fin de CLS (2029) ; rapport d'activités annuel en Copil Source : animateur santé du Doubs central et partenaires mettant en place les actions Responsable du suivi : animateur santé du Doubs central et chargé de mission développement territorial en santé
Liens avec la politique régionale de santé et/ou	Priorités stratégiques PRS :

autres démarches de partenaires	PRSE4 orientation « faire le choix de la prévention et agir tôt sur tout ce qui a une influence sur notre santé » action 23 Lien parcours : précarité, grand-âge, nutrition-santé Autre plan/programme/politique : PNNS 4 Objectif 7 promouvoir les nouvelles recommandations nutritionnelles du PNNS (alimentation et activité physique) PNNS4 Objectif 12 soutenir le développement de l'éducation à l'alimentation et l'activité physique en milieu scolaire dans le cadre du développement d'écoles promotrices de santé PNNS4 objectif 20 promouvoir et faciliter les initiatives/actions locales Démarche Une seule Santé de l'ARS BFC, sous GT1 « faire évoluer les modes d'alimentation et de consommation, la mobilité et l'environnement de la population afin qu'ils soient plus favorables à la santé »
--	---

AXE 2 : Déployer le volet nutrition santé sur le territoire

Fiche action n°4 : Promouvoir la pratique d'une activité physique pour tous les âges pour lutter contre la sédentarité

Motivation de l'action, contexte	La prévalence des maladies cardio-vasculaires sur le territoire est importante, tout comme le taux d'obésité chez les enfants en collège. Il convient de lutter contre la sédentarité à tous les âges de la vie, promouvoir une alimentation saine et durable et ainsi améliorer les conditions de vie de chacun. Les axes du PNNS méritent d'être travaillés sur notre territoire, à tous les âges de la vie. Les acteurs de terrain œuvrent en ce sens (Réseau sport santé et professeurs en activité physique adaptée, RéPoPP, acteurs locaux). Il convient de poursuivre ces actions et de développer d'autres projets en lien avec les axes stratégiques du PNNS.
Objectifs de l'action	Objectif général : Lutter contre la sédentarité Objectifs opérationnels : • Promouvoir le PNNS sur le territoire • Promouvoir la pratique d'une activité physique pour tous les âges pour lutter contre la sédentarité • Promotion du réseau sport santé et des mobilités actives
Description du projet	Résumé : • Promouvoir le Programme National Nutrition Santé (PNNS) sur le territoire L'animatrice santé communique sur les 5 axes du PNNS et sur les possibilités d'actions au sein des collectivités locales et entreprises, et les accompagne sur la mise en place d'actions et/ou de formations dédiées. Elle fait également la promotion de la charte (Programme national nutrition santé) PNNS. • Promouvoir la pratique d'une activité physique pour tous les âges pour lutter contre la sédentarité L'animatrice santé déploie l'action sport sur ordonnance en lien avec les professionnels de santé et les personnes qui pourraient être concernées (personnes en Affection Longue Durée, surpoids, personnes âgées...). Elle met en œuvre le PAss'port santé forme en s'inspirant de ce qui a été mené à Pays de Clerval. Elle s'appuie sur le RéPPPOP (Réseau de Prévention et Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique) pour prévenir l'obésité, en assurant la formation de professionnels de santé de proximité et de relais. • Promotion du réseau sport santé et des mobilités actives L'animatrice santé collabore avec le réseau et les professeurs en activité physique adaptée du territoire, mais également la CPTS du Doubs central pour lutter contre la sédentarité et promouvoir les mobilités actives et l'activité physique à tous les âges de la vie. Porteur de l'action : PETR du DOUBS central Partenaires, acteurs à mobiliser : PETR, ARS, région Bourgogne-Franche-Comté ; RéPPPOP, Réseau sport santé, IREPS, Éducation nationale, MSA, etc. Population bénéficiaire : population générale Territoire concerné : PETR du Doubs central
Résultats attendus	Les actions précitées sont identifiées par les habitants. L'activité RéPPPOP se développe ainsi que son réseau de professionnels partenaires, Le sport sur ordonnance et le Réseau Sport Santé sont connus de l'ensemble des prescripteurs. Des actions de santé publique peuvent se pérenniser chaque année avec l'appui de la CPTS et des professionnels de santé libéraux

	À long terme : ces actions contribuent à la baisse de l'obésité pédiatrique et favorise la pratique d'activité physique
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS 2025-2029
Financement	Estimation du montant prévisionnel global du projet : 2 500€ par an soit 12 500€ sur la durée du CLS Taux d'intervention ARS : 100% ARS, soit 2 000 € /an Cofinancements : contribution en nature des partenaires (ex : mise à disposition de salles) au besoin, réponse à des appels à projets ou autres
Indicateurs	Description - Nombre d'entreprises ou collectivités labellisées PNNS - Nombre d'actions réalisées sur le territoire relatif au sport santé - Nombre de séances de sport adapté développées sur le territoire - Nombre de collectivités / entreprises accompagnées Valeur initiale : 0 Fréquence de mesure : mi-CLS (2026) et fin de CLS (2029) ; rapport d'activités annuel en Copil Source : animateur santé du Doubs central et partenaires mettant en place les actions Responsable du suivi : animateur santé du Doubs central et chargé de mission développement territorial en santé
Liens avec la politique régionale de santé et/ou autres démarches de partenaires	Priorités stratégiques PRS : Finalité : améliorer l'état de santé des habitants de la région Bourgogne-Franche-Comté en agissant sur les déterminants de la santé ; réduire les inégalités territoriales de santé Orientation : faire le choix de la prévention et agir tôt et fortement sur tout ce qui a une influence sur notre santé Lien parcours : tous et en particulier parcours nutrition santé Autre plan/programme/politique :

AXE 3 : Agir pour un environnement favorable à la santé

Fiche action n° 5 : Agir pour préserver la qualité de l'air

Motivation de l'action, contexte	Agir en direction du nourrisson puis du jeune enfant (les 1 000 premiers jours au moins) est fondamental pour prévenir les pathologies développées au cours de la vie. Réduire l'exposition des femmes enceintes et des jeunes enfants aux perturbateurs endocriniens et améliorer la qualité de l'air (intérieur et extérieur) sont deux leviers déterminants. Ils font l'objet de plans nationaux tels que la stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens (2019), la stratégie nationale des 1000 premiers jours, le renforcement du plan de réduction des émissions atmosphériques (Prepa 2022-2025).
Objectifs de l'action	Objectif général : Préserver la qualité de l'air intérieur Objectifs opérationnels : - Sensibiliser la population aux liens entre santé et environnement, lui donner les outils pour agir. - Améliorer les pratiques des habitants pour garantir la qualité de l'air intérieur de leur logement. - Améliorer la connaissance des élus et des agents du PETR du Doubs central et des communes sur les mesures de qualité de l'air et sur l'impact de la qualité de l'air sur la santé. - Favoriser le changement de pratiques des professionnels pour limiter la pollution de l'air intérieur et l'action des perturbateurs endocriniens.
Description du projet	Résumé : L'animatrice santé se chargera de : - Sensibiliser le grand public et les partenaires locaux aux principales sources de pollution de l'air intérieur dans le logement (travailleurs sociaux, aides à domicile, professionnels de santé, associations etc.) ; - Sensibiliser et former les professionnels des établissements recevant du public et notamment de la petite enfance sur la préservation de qualité de l'air intérieur et la lutte contre les perturbateurs endocriniens. Porteur de l'action : PETR du DOUBS central Partenaires, acteurs à mobiliser : ARS, Mutualité française, Femasco, PMI Population bénéficiaire : - Grand public - Professionnels des établissements accueillant du public Territoire concerné : PETR du Doubs central
Résultats attendus	Limitation d'utilisation de produits néfastes pour la qualité de l'air intérieur Amélioration de la qualité de l'air dans les établissements recevant du public notamment des jeunes enfants
Calendrier prévisionnel	1 à 2 années du CLS 2025-2029
Financement	Estimation du montant prévisionnel global du projet : 1 000€ par an soit 2 000€ sur la durée du CLS Taux d'intervention ARS : 100% Cofinancements : contribution en nature des partenaires (ex : mise à disposition de salles) au besoin, réponse à des appels à projets ou autres

Indicateurs	Description : - Nombre d'actions menées - Nombre de professionnels sensibilisés Valeur initiale : 0 Fréquence de mesure : mi-CLS (2026) et fin de CLS (2029) ; rapport d'activités annuel en Copil Source : animateur santé du Doubs central et partenaires mettant en place les actions Responsable du suivi : animateur santé du Doubs central et chargé de mission développement territorial en santé
Liens avec la politique régionale de santé et/ou autres démarches de partenaires	Priorités stratégiques PRS : PRSE4 Axe 1 : agir pour un développement des comportements favorables à la santé; objectif opérationnel 1 : Mobiliser les parents et les professionnels de la petite enfance Lien parcours : Autre plan/programme/politique :

AXE 3 : Agir pour un environnement favorable à la santé

Fiche action n° 6 : Adapter le cadre de vie et/ou adapter les comportements au cadre de vie existant pour prévenir les risques liés à la santé environnement

Motivation de l'action, contexte

Le cadre de vie est un déterminant de santé important, au croisement de l'environnement, de l'urbanisme et du social. Selon son état, il peut augmenter les risques de développement de pathologies comme les cancers, les pathologies respiratoires, etc. Agir sur le cadre de vie et/ou adapter ses comportements pour prévenir les risques liés à la santé environnement permet de prévenir ces pathologies. Le risque solaire fait partie des risques environnementaux. L'exposition aux rayonnements ultraviolet a des effets néfastes sur la santé à court terme et à long terme en cas d'exposition prolongée. Ils peuvent provoquer des cancers de la peau, qu'ils s'agissent de carcinomes ou de mélanomes cutanés, ou des maladies oculaires. Le zéro exposition solaire pendant l'enfance et la petite enfance ainsi que l'amélioration de la prévention en matière d'exposition professionnels aux rayonnements ultraviolets sont deux objectifs de la stratégie décennale de lutte contre le cancer. Il convient donc d'agir en prévention pour contribuer à ces objectifs.

Objectifs de l'action

Objectif général : Agir pour un environnement favorable à la santé

Objectifs opérationnels :

- Promouvoir et accompagner les collectivités dans leurs projets de végétalisation d'espaces publics et de cours d'école, mettre en place des actions pour réduire l'exposition aux risques solaires chez les enfants, agents et administrés de leur territoire
- Sensibiliser/ former les professionnels de la petite enfance et les enseignants au risque solaire et chaleur
- Réalisation d'action de sensibilisation auprès des enfants et des parents
- Sensibiliser les agriculteurs au risque solaire et chaleur dans leurs pratiques professionnelles
- Sensibiliser le grand public au risque solaire et chaleur

Description du projet

Résumé :

- **Favoriser un urbanisme favorable à la santé qui prend en compte le risque solaire**

Promotion et accompagnement des collectivités (élus et agents) dans leurs projets de végétalisation d'espaces publics et de cours d'école.

Promotion et accompagnement des collectivités (élus et agents) dans leurs projets de réduction des risques solaires sur leur territoire

Organisation de campagne d'information et de sensibilisation au risque solaire.

Création au besoin de campagnes et d'outils pédagogiques, et diffusion.

Expérimentations.

- **Sensibiliser/ former les professionnels de la petite enfance et les enseignants au risque solaire**

Organisation de campagne d'information/ sensibilisation et de formations.

Création au besoin de campagnes et d'outils pédagogiques, et diffusion.

- **Sensibiliser les agriculteurs au risque solaire et chaleur dans leurs pratiques professionnelles**

Organisation de campagne d'information et de sensibilisation.

Déploiement d'ateliers de sensibilisation en entreprises.

Création au besoin de campagnes et d'outils pédagogiques, et diffusion.

- **Sensibiliser le grand public au risque solaire et chaleur**

Organisation de campagne d'information et de sensibilisation à destination de divers publics (grand public, parents, enfants, etc.) Ex : juin jaune, mise en place d'information sur les zones de loisirs.

	Organisation de campagne de dépistage du cancer de la peau. Partenaires, acteurs à mobiliser : ASEPT, MSA, CPTS, FeMaSCo, Promotion santé, collectivités, etc. Population bénéficiaire : – Grand public – Professionnels de l'enfance et de la petite enfance (agents des collectivités, professionnels des crèches, PMI, association de loisirs, sportives) – Enseignants – Parents – Enfants – Agriculteurs (et potentiellement, tous métiers exercés en extérieur) Territoire concerné : PETR du Doubs central
Résultats attendus	Limitation du risque solaire et des risques liés à la chaleur
Calendrier prévisionnel	3 années du CLS 2025-2029
Financement	Estimation du montant prévisionnel global du projet : 9 000€ sur la durée du CLS Taux d'intervention ARS : 100% Cofinancements : Actions ASEPT : financement ARS pour les formations, l'accompagnement des collectivités, les ateliers de sensibilisation contribution en nature des partenaires (ex : mise à disposition de salles) au besoin, réponse à des appels à projets ou autres
Indicateurs	Description : – Nombre d'actions menées – Nombre de personnes sensibilisées – Nombre de formations réalisées – Nombre de collectivités accompagnées Valeur initiale : 0 Fréquence de mesure : mi-CLS (2026) et fin de CLS (2029) ; rapport d'activités annuel en Copil Source : animateur santé du Doubs central et partenaires mettant en place les actions Responsable du suivi : animateur santé du Doubs central et chargé de mission développement territorial en santé
Liens avec la politique régionale de santé et/ou autres démarches de partenaires	Priorités stratégiques PRS : PRSE4 AXE 1 : Agir pour développer des comportements favorables à la santé • Objectif opérationnel : Mobiliser les parents et les professionnels de la petite enfance pour créer un environnement favorable à la santé des nourrissons et des jeunes enfants Fiche Action 7 : Déployer une stratégie de prévention des risques pour la santé en lien avec les expositions au soleil, en particulier celles de la petite enfance et de l'enfance PRSE4 Axe 3 Intégrer la santé environnement dans les politiques publiques et les projets territoriaux ; objectif opération n°2 renforcer la prise en compte des enjeux de santé environnement par les programmes territoriaux Lien parcours : prévention

Autre plan/programme/politique :

Quatrième plan santé au travail

AXE 3 : Agir pour un environnement favorable à la santé

Fiche action n° 7 : Prévenir et lutter contre les maladies vectorielles

Motivation de l'action, contexte	Prévenir les maladies vectorielles implique une bonne connaissance des vecteurs et de l'environnement favorable à leur propagation ainsi qu'une bonne connaissance des gestes à adopter tant par le grand public (jeunes et adultes), que par les professionnels ou les agents intervenant dans l'aménagement et les entretiens des espaces publics. Sur le Doubs central, la présence du moustique tigre, vecteur de la dengue et du chikungunya et autres maladies, n'est pas encore avérée. Néanmoins, il est déjà présent dans les territoires voisins et il apparaît nécessaire d'anticiper sa venue et de sensibiliser d'ores et déjà la population aux bons gestes à adopter. Les tiques elles sont bien présentes et comme, dans tout l'Est de la France, la maladie de Lyme bien implantée. Des actions sur le CLS précédent ont déjà été menées. Toutefois, pour assurer un changement de comportement durable du public, il est nécessaire de réaliser des piqures de rappel et donc de continuer la sensibilisation.
Objectifs de l'action	Objectif général : Prévenir et lutter contre les maladies vectorielles Objectifs opérationnels : • Prévenir les maladies vectorielles grâce à des campagnes de prévention et de sensibilisation de la population et des professionnels • Sensibiliser et former les collectivités à la gestion des espaces publics pour minimiser les risques de propagation des maladies vectorielles
Description du projet	Résumé : • Prévenir les maladies vectorielles grâce à des campagnes de prévention et de sensibilisation de la population et des professionnels Organisation de campagnes de prévention et de sensibilisation aux maladies vectorielles à destination de divers publics : grand public, scolaires et/ou périscolaires, professionnels (ex : agriculteurs), etc. ; et au besoin d'événements spécifiques. Diffusion d'informations de sensibilisation et de prévention. Création au besoin de campagnes et d'outils pédagogiques de prévention et de sensibilisation. • Sensibiliser et former les collectivités à la gestion des espaces publics pour minimiser les risques de propagation des maladies vectorielles Organisation de temps de sensibilisation et de formation à destination des élus et des agents techniques des collectivités (ex : services espaces verts). Partenaires, acteurs à mobiliser : ARS, LYMPACT, FREDON, CPIE, ... Population bénéficiaire : – Grand public – Scolaires ou périscolaires – Professionnels – Élus Territoire concerné : PETR du Doubs central
Résultats attendus	Limitation de la propagation des maladies vectorielles sur le Doubs central
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS 2025-2029
Financement	Estimation du montant prévisionnel global du projet : 2 000€ par an soit 10 000€ sur la durée du CLS

	Taux d'intervention ARS : 100% Cofinancements : contribution en nature des partenaires (ex : mise à disposition de salles) au besoin, réponse à des appels à projets ou autres
Indicateurs	Description : – Nombre d'actions menées – Nombres de personnes sensibilisées – Nombres de collectivités accompagnées Valeur initiale : 0 Fréquence de mesure : annuelle Source : animateur santé du Doubs central et partenaires mettant en place les actions Responsable du suivi : animateur santé du Doubs central et chargé de mission développement territorial en santé
Liens avec la politique régionale de santé et/ou autres démarches de partenaires	Priorités stratégiques PRS : PRSE4 Axe 1 « Agir pour développer des comportements favorables à la santé » ; objectif 2 « sensibiliser à la prévention des maladies vectorielles, renforcer les connaissances et la compréhension par la population des gestes à adopter » Lien parcours : Autre plan/programme/politique :

AXE 4 : Déployer le volet santé mentale sur le territoire et accompagner les populations vulnérables

Fiche action n°8 : Renforcer le parcours santé mentale sur le territoire

Motivation de l'action, contexte	Il faut savoir que les troubles psychiques et les maladies mentales tiennent une place importante dans la vie d'au moins un quart de la population française, compte-tenu des répercussions sur l'entourage. Dans le même temps, les dépenses de santé liées à ces pathologies représentent 15% des dépenses globales. Si les chiffres concernant la santé mentale sur le Doubs central sont meilleurs que les chiffres nationaux, il n'en demeure pas moins que le besoin d'agir sur cette problématique est ressorti des ateliers de concertation. Les Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premier secours qui eux, apportent une aide physique à une personne en difficulté. Dans le cadre de la fiche action n°8 « Renforcer le parcours « Santé mentale » du CLS du Doubs central précédent, deux sessions de formation PSSM ont été proposées dans le Doubs central. La forte demande en formation sur le territoire conduit à formaliser cette formation avec une fiche action spécifique dans le cadre du renouvellement du CLS. D'autre part, une collaboration a été menée avec le collectif des semaines d'information en santé mentale (SISM) qu'il convient de faire perdurer. Enfin, l'éco-anxiété chez les jeunes prend de plus en plus de place au niveau national. Il conviendrait d'apprécier son niveau sur le territoire et au besoin de mettre en place des actions afin d'accompagner les jeunes face à cette nouvelle pathologie.
Objectifs de l'action	Objectif général : Déployer le volet santé mentale sur l'ensemble du territoire Objectifs opérationnels : • Organiser la formation PSSM une fois par an dans le CLS du Doubs central • Participer au collectif SISM autour de la santé mentale • Réfléchir et mettre en place des actions autour de l'éco-anxiété • Promouvoir l'offre de soins psychologique de proximité et les actions de prévention du suicide
Description du projet	Résumé : • Organiser une formation PSSM par an Organisation d'une session de formation de 2 jours ou 4 demi-journées, en lien avec l'animatrice santé et les collectivités territoriales (prêt de salle de formation, gestion administrative). Chaque formation accueillera jusqu'à 16 stagiaires, dont 12 places sont prises en charge intégralement. L'animatrice santé définit en lien avec la plateforme territoriale de santé mentale et l'ARS, le public cible chaque année qui pourra bénéficier de la formation. Elle diffuse l'information sur le territoire et gère les inscriptions ainsi que la partie administrative liée à la formation. Enfin, elle communique avec le formateur PSSM et accueille les participants le jour de la formation. • Participer au collectif SISM autour de la santé mentale L'animatrice santé participe aux SISM et coordonne les actions proposées par les partenaires sur le territoire du Doubs central. Elle accompagne au besoin les partenaires dans la réponse à leurs besoins logistique. Elle est également force de propositions pour la réalisation d'actions lors de ce moment dédié à la santé mentale.

	• Réfléchir et mettre en place des actions autour de l'éco-anxiété L'animatrice santé recense les besoins d'accompagnement des jeunes qui souffriraient d'éco-anxiété auprès des acteurs travaillant avec ce public. Au besoin, avec ces acteurs, elle définit les actions à mettre en œuvre les plus pertinentes et aide à leur réalisation sur le territoire. • Promouvoir l'offre de soins psychologiques de proximité et les actions de prévention du suicide Il s'agit de promouvoir la mise en place de binômes médecin généraliste- psychologue au sein des structures d'exercice coordonné à même de proposer des séances de prise en charge psychologique et ce, sans reste à charge pour le patient. L'AS en lien avec les MSP de son territoire fait la promotion de ce dispositif ainsi que du programme mon soutien psy. Porteur de l'action : PETR du Doubs central Partenaires, acteurs à mobiliser : GEM de Baume les dames, la cellule de cas complexes, les Invités aux Festin, le Groupement Addictions Franche-Comté, la Mutualité française, Rés'Ado, l'IREPS, CMP de Baume les Dames, EMPP, EMPPA, CMS du Doubs central, MSP du Doubs central, bibliothèques et médiathèques du Doubs central, chargés de communication au niveau local, partenaires institutionnels associatifs, la Maison des ados, CPAM, les élus locaux. Population bénéficiaire : ensemble de la population Territoire concerné : PETR du Doubs central
Résultats attendus	Amélioration des prises en charges du parcours santé mentale Meilleure information sur la santé mentale
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS 2025-2029
Financement	Estimation du montant prévisionnel global du projet : 4 000€ par an pour les formations en PSSM soit 20 000€ pour la durée du CLS 2 500€ par an pour les SISM soit 15 000€ pour la durée du CLS 1 500€ par an pour l'action sur l'éco-anxiété soit 10 000€ pour la durée du CLS Taux d'intervention ARS : PSSM : 3 000€ par an soit 15 000€ pour la durée du CLS SISM : 3 000€ par an pour les SISM soit 15 000€ pour la durée du CLS Eco-anxiété : 2 000€ par an pour l'action sur l'éco-anxiété soit 10 000€ pour la durée du CLS Cofinancements : contribution en nature des partenaires (ex : mise à disposition de salles) au besoin, réponse à des appels à projets ou autres
Indicateurs	Description : - Nombre de sessions de formation PSSM et de participants aux sessions - Profil des personnes formées - Taux de satisfaction des participants à l'issue des sessions - Nombre d'actions mises en œuvre lors des SISM et nombre de participants - Recensement des besoins liés à l'éco-anxiété chez les jeunes et nombre d'actions mises en œuvre Fréquence de mesure : mi-CLS (2026) et fin de CLS (2029) ; rapport d'activités annuel en Copi Source : animateur santé du Doubs central et partenaires mettant en place les actions

	Responsable du suivi : animateur santé du Doubs central et chargé de mission développement territorial en santé
Liens avec la politique régionale de santé et/ou autres démarches de partenaires	Priorités stratégiques PRS : Finalité : améliorer l'état de santé des habitants de la région Bourgogne-Franche-Comté en agissant sur les déterminants de la santé Lien parcours : Parcours santé mentale et psychiatrie, avec pour objectif d'encourager la capacité de chacun à agir sur la santé mentale Autre plan/programme/politique :

AXE 5 : Développer les actions de prévention

Fiche action n°9 Développer à l'échelle du territoire les actions de prévention et promotion de la santé

Motivation de l'action, contexte

La politique régionale de santé publique déclinée dans le Projet Régional de Santé 2018-2028 tient compte des priorités nationales de la politique de prévention arrêtées le 26 mars 2018 par le Comité Interministériel pour la Santé :

- Prévenir dès le plus jeune âge de l'entrée dans les consommations nocives/ les comportements à risque pour la santé
- Favoriser le développement de compétences psycho-sociales permettant à chaque enfant de grandir et de se construire en étant mieux « armé » face aux défis pour maintenir et préserver sa santé
- Favoriser les environnements favorables (bio-psycho-sociaux)

La population des moins de 20 ans n'est pas la population principale du PETR du Doubs central. Néanmoins, il apparaît essentiel de proposer des actions de prévention à leur destination dans le cadre du CLS.

Objectifs de l'action

Objectif général : développer à l'échelle du territoire les actions de prévention et promotion de la santé

Objectifs opérationnels :

- Sensibiliser les jeunes et/ou leurs parents aux pratiques addictives et limiter les pratiques addictives des jeunes sur le territoire
- Sensibiliser les jeunes et/ou leurs parents à la vie affective et sexuelle des jeunes
- Sensibiliser les jeunes et/ou leurs parents à l'usage du numérique et des réseaux sociaux et favoriser un usage raisonné du numérique par les jeunes
- Sensibiliser les jeunes et/ou leurs parents le harcèlement scolaire et en limiter l'impact
- Développer les compétences psycho-sociales chez les jeunes

Description du projet

Résumé :

- **Pratiques addictives des jeunes**

Il s'agira de proposer des campagnes d'information en s'appuyant sur les programmes existants, mais aussi innovants afin de sensibiliser les jeunes aux différentes formes d'addictions.

Organisation de campagne d'information et de sensibilisation.

- **Vie affective et sexuelle des jeunes**

Il s'agira de proposer des campagnes d'information et de sensibilisation sous diverses formes sur :

- les questions de genres
- le consentement
- les IST et MST
- la vaccination contre le papillomavirus avec une campagne destinée prioritairement aux parents

Il sera recherché dans la mesure du possible une implication des jeunes dans les messages à transmettre et les méthodes de communication choisies. A cet effet, des outils pédagogiques pourront être créés.

Organisation de campagne d'information et de sensibilisation.

Création avec le public cible au besoin d'outils pédagogiques, et diffusion.

- **Usage du numérique et des réseaux sociaux**

Il s'agira de proposer des campagnes d'information et de sensibilisation sous diverses formes sur l'image numérique et l'utilisation des médias.

	Il s'agira également de promouvoir l'action des partenaires œuvrant sur cette thématique sur le territoire. Organisation de campagne d'information et de sensibilisation. Création avec le public cible au besoin d'outils pédagogiques, et diffusion. Mise en réseau d'acteurs. Harcèlement Il s'agira de proposer des campagnes d'information et de sensibilisation sous diverses formes sur le harcèlement scolaire et notamment le cyber harcèlement. Étant donné que la lutte contre le harcèlement scolaire est un axe de travail de l'éducation nationale et que des actions sont déjà mises en place dans les établissements scolaires, il sera recherché avec ces établissements la méthode d'intervention du CLS la plus pertinente dans ces établissements. Il pourra s'agir, selon les échanges, d'actions différentes à des actions de sensibilisation et d'information. D'autre part, comme le harcèlement scolaire dépasse souvent la sphère scolaire, des interventions sur cette thématique pourront être réalisées en dehors des établissements scolaires. Les lieux les plus adéquats seront identifiés avec les partenaires et acteurs du territoire. Organisation de campagne d'information et de sensibilisation. Création avec le public cible au besoin d'outils pédagogiques, et diffusion. Mise en réseau d'acteurs. Compétences psycho-sociales Il s'agira de proposer des actions en faveur du développement des compétences psycho-sociales chez les jeunes. Les actions les plus pertinentes à mettre en œuvre sur le territoire sur ce volet seront définies avec les partenaires. De manière transversal à ces différentes thématiques, l'animatrice de santé, en lien avec l'IREPS, communiquera sur le Pass Santé Jeunes et sera un appui pour la partie organisationnelle des actions de l'IREPS dans le cadre du Pass Santé Jeunes. Partenaires, acteurs à mobiliser Éducation nationale, Missions locales, associations locales jeunesse et sport, culture, service jeunesse des collectivités locales, Rés'Ado, RRAPPS, IREPS, infirmières Azalée, maison des adolescents, Mutualité française, RéPPPOP, CICS, CeGIDD, AIDES Population bénéficiaire : - Jeunes - Parents - Professionnels travaillant avec les jeunes Territoire concerné : Doubs central
Résultats attendus	Limiter les facteurs de risques chez les jeunes
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS 2025-2029
Financement	Estimation du montant prévisionnel global du projet : Taux d'intervention ARS : 100% Cofinancements : contribution en nature des partenaires (ex : mise à disposition de salles) au besoin, réponse à des appels à projets ou autres
Indicateurs	Description : - Nombre d'actions menées - Nombre de jeunes sensibilisées - Nombre d'acteurs participant aux actions

	Valeur initiale : 0 Fréquence de mesure : annuelle Source : animateur santé du Doubs central et partenaires mettant en place les actions Responsable du suivi : animateur santé du Doubs central et chargé de mission développement territorial en santé
Liens avec la politique régionale de santé et/ou autres démarches de partenaires	Priorités stratégiques PRS : PRS Orientation n°1 Faire le choix de la prévention et agir tôt et fortement sur tout ce qui a une influence sur notre santé Lien parcours : addictions Autre plan/programme/politique :

Fiche action n° 10 : Déployer le parcours périnatalité sur le territoire

Motivation de l'action, contexte	« Les premières périodes de la vie, depuis l'environnement périconceptionnel et la grossesse, jusqu'à la fin de la première enfance (les « 1 000 premiers jours », selon l'expression adoptée par l'OMS), constituent une période de sensibilité au cours de laquelle l'environnement sous toutes ses formes qu'il soit nutritionnel, écologique, socio-économique et les modes de vie créent des marques sur le génome, influençant la santé et le risque futur de maladie d'un individu ». (SRS 2023 livret 4). Il est donc important de mettre en œuvre des actions dans le cadre du CLS qui améliorent les conditions de vie du futur et du jeune enfant. Cela doit passer par un soutien à la parentalité, un renforcement des compétences des professionnels travaillant avec les jeunes enfants et un accompagnement des femmes dans leur santé génésique.
Objectifs de l'action	Objectif général : déployer le parcours périnatalité sur le territoire Objectifs opérationnels : - Communiquer sur la politique des 1 000 premiers jours sur le territoire - Soutenir et développer les actions d'appui à la parentalité - Préserver la santé de toutes les femmes en leur permettant d'être orientées, accompagnées et d'accéder aux dispositifs dédiés à l'IVG et à l'endométriose
Description du projet	Résumé : • Communiquer sur la politique des 1 000 premiers jours sur le territoire L'animatrice de santé recense les acteurs travaillant sur la politique des 1 000 premiers jours et les actions qu'ils mettent en place. Elle fait la promotion de ce dispositif auprès des professionnels qui interviennent sur les axes de la politique des 1 000 premiers jours afin qu'ils s'insèrent dans le dispositif. À partir de cet état des lieux, il pourra être proposé un ou des outils de communication à destination des futurs et jeunes parents et des professionnels de santé pour qu'ils puissent identifier les actions mises en place sur le territoire entrant dans le dispositif des 1 000 premiers jours. • Soutenir et développer les actions d'appui à la parentalité Certaines initiatives existent déjà sur le territoire. Ex : ateliers Papoto, groupe de paroles, semaine de la parentalité. Il s'agira ici dans un souci d'équilibre territorial et d'accès aux services, de mettre en œuvre ces initiatives sur l'ensemble du territoire. Une action particulière sur les perturbateurs endocriniens sera proposée aux futurs et jeunes parents. L'animatrice de santé recensera les besoins des acteurs du territoire travaillant sur la périnatalité / parentalité afin de définir des objectifs stratégiques à l'échelle territoriale et d'accompagner les projets. • Préserver la santé de toutes les femmes en leur permettant d'être orientées, accompagnées et d'accéder aux dispositifs dédiés à l'IVG et à l'endométriose L'animatrice de santé recensera les dispositifs existants sur le territoire et en dehors pour la prise en charge de l'IVG et de l'endométriose et s'appuiera sur les données de santé.fr pour les IVG, EndoBFC pour l'endométriose. Selon les besoins, il pourra être proposé un ou des outils de communication pour faire connaître les dispositifs existants. Partenaires, acteurs à mobiliser : communes, communautés de communes, centres médicaux-sociaux, IREPS, RRAPPS, CAF, CPTS, acteurs locaux. Population bénéficiaire : - futurs et jeunes parents - enfants - professionnels de la petite enfance - femmes

	Territoire concerné : PETR du Doubs central
Résultats attendus	Meilleure connaissance du dispositif des 1 000 premiers jours Renforcement des compétences des futurs et jeunes parents ainsi que des professionnels de la petite enfance Interconnaissance des professionnels de santé et de la petite enfance
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS 2025-2029
Financement	Estimation du montant prévisionnel global du projet : 1 500€ par an soit 7 500€ sur la durée du CLS Taux d'intervention ARS : 100% Cofinancements : contribution en nature des partenaires (ex : mise à disposition de salles) au besoin, réponse à des appels à projets ou autres
Indicateurs	Description : - Nombre de structures de la petite enfance rencontrées par l'animatrice santé - Nombre de professionnels de santé œuvrant sur la petite enfance rencontrés par l'animatrice santé - Nombre de temps de concertation proposées par l'animatrice santé - Nombre d'actions menées - Nombre de personnes présentes aux actions - Nombre d'agents périscolaire formés aux compétences psycho-sociales Valeur initiale : 0 Fréquence de mesure : annuelle ; selon les actions déjà menées les indicateurs pourront évoluer Source : animateur santé du Doubs central et partenaires mettant en place les actions Responsable du suivi : animateur santé du Doubs central et chargé de mission développement territorial en santé
Liens avec la politique régionale de santé et/ou autres démarches de partenaires	Priorités stratégiques PRS : Finalité n°1 : améliorer l'état de santé des habitants de la région Bourgogne-Franche-Comté Finalité n°2 : Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé Orientation n°1 : faire le choix de la prévention et agir tôt et fortement sur tout de qui a une influence sur notre santé Lien parcours : périnatalité Autre plan/programme/politique : Loi n°2022-295 du 2 mars visant à renforcer le droit à l'avortement Stratégie Nationale de Lutte contre l'Endométriose du 14/02/2022 Rapport de la commission des 1000 premiers jours septembre 2020. Là où tout commence

AXE 6 : Décliner les parcours

Fiche action n° 11 : déployer le parcours grand-âge sur le territoire, lutte contre l'isolement et maintien à domicile

Motivation de l'action, contexte	Le parcours personnes âgées est déployé sur le territoire par de nombreux acteurs (CPTS, Réseau seniors, Mutualité française, établissements médico-sociaux, structures de soins, CCAS, etc.). Le diagnostic montre que les personnes âgées de 60 ans et plus sont majoritairement présentes sur le territoire. Une grande part des 75 ans et plus vivent isolés au domicile. Il apparaît donc important que le CLS du Doubs central agisse sur le parcours grand-âge.
Objectifs de l'action	Objectif général : Déployer le parcours grand âge sur le territoire Objectifs opérationnels : • Lutter contre l'isolement des seniors • Favoriser le maintien à domicile • Accompagner les acteurs locaux dans la mise en place de projets en lien avec le parcours personnes âgées et notamment sur le volet autonomie.
Description du projet	Résumé : • Lutter contre l'isolement des seniors L'animatrice santé en lien avec les acteurs locaux, fait émerger ou soutient les initiatives locales visant à lutter contre l'isolement (café ambulants, propositions culturelles, ateliers collectifs, etc.). Elle recense les activités existantes sur le territoire qui peuvent être proposées aux personnes âgées et en fait la promotion. Elle s'efforce pour les personnes rencontrant des problématiques de mobilité de leur apporter des solutions. Elle favorise le repérage des personnes isolées en lien avec des partenaires comme La Croix rouge ou le réseau Seniors par exemple. • Favoriser le maintien à domicile L'animatrice santé, en lien avec les partenaires, favorise l'accès à l'information des personnes âgées à domicile, notamment sur les aides possibles, sur les financements existants pour l'aménagement du logement, ou des services existants. Elle collabore avec les services habitats des communautés de communes sur cette problématique, pour améliorer et adapter le domicile des personnes âgées. Elle soutient, accompagne ou propose des actions visant à favoriser le maintien à domicile : lutte contre la dénutrition, évitement des chutes, favoriser sa mémoire, bien vivre chez soi, prendre soin de sa santé mentale, etc. • Accompagner les acteurs locaux dans la mise en place de projets en lien avec le parcours personnes âgées et notamment sur le volet autonomie L'animatrice santé accompagne les projets relatifs au parcours, que ce soit par la mise en relation avec les partenaires, la recherche de financements, la rédaction de dossiers ou la réponse à des Appels à Projets. En lien avec les collectivités locales, elle évalue les besoins, réalise le diagnostic initial et recherche les solutions adéquates. Elle communique sur les dispositifs existants (exemple : le PASS à domicile mis en place par le Réseau Sport Santé, le plan antichute, etc.) Porteur de projet : PETR du Doubs central, Partenaires, acteurs à mobiliser : PETR du Doubs central, CPTS du Doubs central, Réseau Seniors, DAC, La Croix rouge, EHPAD et structures d'accueil de personnes âgées, Direction départementale de l'autonomie, CCAS, service habitat des communautés de communes, structures d'aides à domicile, Mutualité française, etc. Population bénéficiaire : personnes âgées

	Territoire concerné : PETR du Doubs central
Résultats attendus	Les personnes âgées sont moins isolées. Des actions favorisant le maintien à domicile sont mises en œuvre.
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS 2025-2029
Financement	Estimation du montant prévisionnel global du projet : 2 500€ par an soit 12 500€ sur la durée du CLS Taux d'intervention ARS : 100% Cofinancements : contribution en nature des partenaires (ex : mise à disposition de salles) au besoin, réponse à des appels à projets ou autres
Indicateurs	Description : - Nombres d'actions de lutte contre l'isolement ou de repérage réalisées - Nombre d'actions favorisant le maintien à domicile réalisées - Nombre de participants aux actions - Nombre d'actions de communication relative aux actions proposées - Nombre de projets accompagnés en lien avec le parcours personnes âgées Valeur initiale : 0 Fréquence de mesure : mi-CLS (2026) et fin de CLS (2029) ; rapport d'activités annuel en Copil Source : animateur santé du Doubs central et partenaires mettant en place les actions Responsable du suivi : animateur santé du Doubs central et chargé de mission développement territorial en santé
Liens avec la politique régionale de santé et/ou autres démarches de partenaires	Priorités stratégiques PRS : Finalité : réduire les inégalités territoriales de santé Orientation : favoriser l'autonomie des personnes âgées et/ou handicapées dans le respect des choix de vie de chacun Lien parcours : Parcours personnes âgées Autre plan/programme/politique :

AXE 6 : Décliner les parcours

Fiche action n° 12 : déployer le parcours grand-âge sur le territoire du CLS, accompagner les aidants

Motivation de l'action, contexte	Le parcours personnes âgées est déployé sur le territoire par de nombreux acteurs (CPTS, Réseau seniors, Mutualité française, établissements médico-sociaux, structures de soins, CCAS...). Le diagnostic montre que les personnes âgées de 60 ans et plus sont majoritairement présentes sur le territoire. Par ailleurs, il y a une grande sollicitation des aidants, qui sont souvent seul face à leurs interrogations pour accompagner leurs aidés avec un fort risque d'épuisement. Il y a donc un fort enjeu pour soutenir les aidants et améliorer l'image des EHPAD et résidences pour personnes âgées autonomes et les ouvrir vers l'extérieur.
Objectifs de l'action	Objectif général : Déployer le parcours grand âge sur le territoire Objectifs opérationnels : - Recenser les besoins des aidants et leurs proposer des temps de formations et d'accompagnement. - Améliorer l'image des EHPAD et des résidences pour personnes âgées autonomes sur le territoire
Description du projet	Résumé : Recenser les besoins des aidants et leurs proposer des temps de formations et d'accompagnement L'animatrice santé, en lien avec les acteurs locaux et partenaires, recense les aidants intervenant au domicile des personnes âgées, et évalue les besoins en formation de ceux-ci. Des propositions de formation sont mises en place dans un second temps, en lien avec les organismes de formations appropriés. Par ailleurs, en lien avec les partenaires, elle accompagne les aidants dans leurs interrogations, démarches afin d'être mieux outiller pour répondre aux besoins de leurs aidés. Cela pourrait être à travers l'accompagnement en lien avec d'autres acteurs à la création d'une plateforme de répit itinérante. Elle fait connaître les dispositifs existants d'accompagnement des aidants sur le territoire. Enfin, l'animatrice santé associe la Plateforme de Répit (PFR) ELIAD Grand Besançon/Doubs Central pour contribuer au recensement des besoins des aidants et pour initier une réflexion sur l'éventuelle mise en place PFR itinérante. Améliorer l'image des EHPAD et des résidences pour personnes âgées autonomes sur le territoire L'animatrice santé va à la rencontre des directeurs d'EHPAD et des responsables de résidences pour personnes âgées autonomes de son territoire et envisage, en concertation avec eux, des possibilités de communication et d'intégration des structures, que ce soit sur l'ouverture vers l'extérieur, la participation à des actions de prévention promotion de la santé, ou la mise en place d'actions d'allers-vers au sein des EHPAD ou des résidences pour personnes âgées autonomes. L'objectif étant de permettre une déculpabilisation des aidants qui envisageraient un placement de leurs aidés. Porteur de l'action : PETR du Doubs central Partenaires, acteurs à mobiliser : PETR du Doubs central, CPTS du Doubs central, Réseau seniors, DAC, EHPAD et structures d'accueil de personnes âgées, Direction départementale de l'autonomie, Mutualité française, etc. Population bénéficiaire : aidants Territoire concerné : PETR du Doubs central

Résultats attendus	Des actions aller-vers dans les EHPAD et résidences pour personnes âgées sont développées. Les aidants sont accompagnés.
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS 2025-2029
Financement	Estimation du montant prévisionnel global du projet : 1 500€ par an soit 7 500€ sur la durée du CLS Taux d'intervention ARS : 100% Cofinancements : contribution en nature des partenaires (ex : mise à disposition de salles) au besoin, réponse à des appels à projets ou autres
Indicateurs	Description : - Recensement des aidants et de leurs besoins des aidants - Nombre de formations proposées à destination des aidants - Nombre de participants aux formations Valeur initiale : 0 Fréquence de mesure : mi-CLS (2026) et fin de CLS (2029) ; rapport d'activités annuel en Copil Source : animateur santé du Doubs central et partenaires mettant en place les actions Responsable du suivi : animateur santé du Doubs central et chargé de mission développement territorial en santé
Liens avec la politique régionale de santé et/ou autres démarches de partenaires	Priorités stratégiques PRS : Finalité : réduire les inégalités territoriales de santé Orientation : favoriser l'autonomie des personnes âgées et/ou handicapées dans le respect des choix de vie de chacun Lien parcours : parcours personnes âgées Autre plan/programme/politique :

AXE 7 : Préserver la santé des femmes

Fiche action n° 13 : Mener des actions de prévention à destination des femmes

Motivation de l'action, contexte	Dans son rapport de 2020, la Haute Autorité de Santé a travaillé sur l'analyse prospective de notre système de santé à travers deux facteurs : le sexe et le genre dont la prise en compte améliorerait la santé de tous et réduirait certaines inégalités. Les problèmes de santé spécifiques aux femmes sont souvent sous-estimés, car les jeux de données excluent ou minimisent certaines maladies importantes. La question des violences faites aux femmes fait partie de ces sujets de santé publique qui doivent être abordées. Pour cela un travail avec les professionnels de santé doit être engagé ainsi que plus globalement avec l'ensemble des acteurs locaux concernés. D'après le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), en 2023, 82 femmes victimes de violences au cours de 250 entretiens passés dans le Doubs. Dans le PETR, peu de femmes sont accompagnées dans la durée au titre des violences. Des permanences physiques ont lieu à l'Isle-sur-le-Doubs et des visioconférences sont possibles toutes les semaines à Sancey Belleherbe. Ce dispositif doit être renforcé et complété d'actions local afin d'obtenir un maillage territorial et une meilleure coordination à l'échelle du PETR. De part ce constat, il apparaissait important de consacrer un axe stratégique du CLS du Doubs central à la santé des femmes de manière spécifique.
Objectifs de l'action	Objectif général : agir pour préserver la santé des femmes sur le territoire Objectifs opérationnels : - Prévenir les violences faites aux femmes et les accompagner quand elles en sont victimes
Description du projet	Résumé : • Prévenir les violences faites aux femmes Dans cet objectif, il est important que les femmes connaissent leurs droits et sachent quand des actes à leurs égards peuvent être qualifiés de violents, qu'il s'agisse de violence physique ou psychique. Le CIDFF assure une permanence à l'Isle-sur-le-Doubs, Baume les Dames et une visio permanence à la CCPSB. Il s'agira ici d'étudier avec ce partenaires la nécessité de mettre en place de permanences dans d'autres communes du Doubs central afin de mailler le territoire plus amplement. Il s'agira également de proposer des ateliers sur les violences sexistes et sexuelles à destination de différents publics. • Accompagner les femmes victimes de violences Il s'agira ici dans un premier temps de recenser les dispositifs d'accompagnement des femmes victimes de violences et de les porter à connaissance des élus et des professionnels travaillant avec les femmes (professionnels de santé, CCAS, etc.). Ce travail de recensement permettra d'établir une feuille de route sur les actions à mettre en œuvre par la suite. Selon les besoins, il pourra être organisés des temps d'interconnaissance et de concertation entre ces différents acteurs. Pour mener à bien ces objectifs, il sera nécessaire de faire le lien avec les travaux portés par la Direction de Santé Publique. Partenaires, acteurs à mobiliser : communes, communauté de communes, CCAS, CIDFF, CPTS, gendarmerie, professionnels de santé, acteurs locaux,DSP etc. Population bénéficiaire : - Élus - Professionnels travaillant avec les femmes - Femmes - Population générale

	Territoire concerné : PETR du Doubs central
Résultats attendus	Meilleur accompagnement des femmes victimes de violences Meilleure connaissance des femmes sur leurs droits et sur ce qui est qualifié d'actes violents Baisse des violences faites aux femmes
Calendrier prévisionnel	Deux années du CLS 2025-2029
Financement	Estimation du montant prévisionnel global du projet : 3 000€ Taux d'intervention ARS : 100% Cofinancements : contribution en nature des partenaires (ex : mise à disposition de salles) au besoin, réponse à des appels à projets ou autres
Indicateurs	Description : - Nombre de structures (communes, cabinets de santé, etc.) ayant reçu l'information sur les dispositifs d'accompagnement des femmes victimes de violence existants sur le territoire - Si le besoin était avéré, nombre de temps d'interconnaissance et de concertation - Nombre d'ateliers sur les violences sexistes et sexuelles réalisés - Nombre de participants à ces ateliers Valeur initiale : 0 Fréquence de mesure : annuelle Source : animateur santé du Doubs central et partenaires mettant en place les actions Responsable du suivi : animateur santé du Doubs central et chargé de mission développement territorial en santé
Liens avec la politique régionale de santé et/ou autres démarches de partenaires	Priorités stratégiques PRS : Finalité n°1 : améliorer l'état de santé des habitants de la région Bourgogne-Franche-Comté Finalité n°2 : Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé Orientation n°1 : faire le choix de la prévention et agir tôt et fortement sur tout ce qui a une influence sur notre santé Lien parcours : Autre plan/programme/politique :

AXE 8 : Animer et communiquer sur le CLS

Fiche action n°14 : Animer, communiquer et suivre la mise en œuvre du Contrat Local de Santé

Motivation de l'action, contexte	L'animation, la coordination, le suivi de la mise en œuvre et la communication sur le Contrat Local de Santé (CLS) nécessitent la mobilisation de moyens humains spécifiques au sein du territoire. La mise en place d'une ingénierie dédiée au CLS est nécessaire pour la mise en œuvre et la réussite du contrat. L'animatrice santé travaille en étroite collaboration avec le chargé de mission développement territorial en santé de l'ARS.
Objectifs de l'action	Objectif général : Mettre en œuvre le Contrat Local de Santé Objectifs opérationnels : • Animer et suivre le CLS • Communiquer sur le CLS • Accompagner le développement de projets nouveaux
Description du projet	Résumé : • Volet « pilotage et animation du CLS » L'animatrice santé identifie, mobilise et anime les acteurs locaux afin d'élaborer le CLS, en lien avec le CM DTS. Elle co-rédige le CLS avec le et chargé de mission développement territorial en santé et met en œuvre les actions lorsque la collectivité locale est le porteur de l'action. Elle s'assure de la bonne exécution du contrat : animation, mise en œuvre et suivi ; elle a en charge la restitution de l'état d'avancement du CLS au COPIL CLS et à l'assemblée plénière CLS. Le CLS s'inscrivant dans un partenariat vaste, l'animatrice santé du Doubs central et le chargé de mission développement territorial en santé sont chargés de faire le lien dans la mise en œuvre des actions avec tous les signataires (conseil régional, départemental, EPCI, autres partenaires...) L'animatrice en santé prépare et participe avec le chargé de mission développement territorial en santé aux instances et groupes de travail dans le cadre du CLS. L'animatrice en santé de territoire interagit avec les partenaires locaux pour mettre en œuvre les actions définies dans le Contrat. Les deux animateurs santé coordonnent ensemble le volet pilotage et animation des instances, ainsi que les actions transversales à l'ensemble du territoire du CLS. L'animatrice en santé procède aux évaluations des actions déployées dans le cadre du CLS. Elle présente chaque année des bilans détaillés des actions mise en œuvre sur le territoire aux membres du COPIL. • Volet « accès aux soins primaires et installation des PS » L'animatrice santé a un rôle de proximité vis-à-vis des professionnels de santé, en particulier lors de leur installation. Elle assure la promotion de son territoire au travers notamment de la réalisation de portraits de territoire. Elle doit jouer le rôle de « porte d'entrée », de « guichet d'accueil » pour son territoire dans l'accueil de nouveaux professionnels de santé. Elle contribue avec le CM DTS à structurer et mettre en avant une offre d'accueil et d'installation. Elle construit une offre d'accompagnement à l'installation familiale en lien avec le niveau départemental et régional. Il doit créer les conditions d'intégration des PS dans le territoire : logement (réalisation d'un état des lieux de l'existant sur leur territoire, recherche des solutions de logement pour les étudiants...), emploi du conjoint, scolarisation des enfants... Elle relaye auprès de l'ARS les initiatives sur l'exercice coordonné des PS ou des élus. Sur la partie projets d'investissement immobilier : il aide à la formalisation des projets (notamment sur le montage financier) et il suit la réalisation du programme immobilier

	• Volet « Prévention et Promotion de la Santé » (PPS) L'animatrice santé est chargé(e) de/d' : - Assurer la promotion et la communication de l'offre de prévention promotion de la santé proposée dans le cadre du Réseau Régional d'Appui à la Prévention Promotion de la Santé (RRAPPS) ; - Faire remonter les besoins connus sur le territoire en PPS à l'ARS ; - Valoriser et être facilitateur dans le déploiement coordonné des actions PPS financées par l'ARS ; - Participer à la diffusion d'une culture partagée de promotion de la santé auprès des acteurs et décideurs locaux (méthodologie de projet en santé publique, mise en avant des stratégies d'intervention efficaces...) ; - Relayer au niveau local les politiques publiques de santé (appels à projets, campagnes de prévention...). L'ARS privilégie le volet « pilotage et animation du CLS et communication » dans la répartition du temps de travail du/de la chargé(e) de mission CLS. Porteur de l'action : PETR du Doubs central Partenaires, acteurs à mobiliser : PETR du Doubs Central, ARS, Région Bourgogne Franche-Comté Population bénéficiaire : tous les acteurs du CLS (bénéficiaires des actions, professionnels, institutionnels...) Territoire concerné : PETR du Doubs central
Résultats attendus	Mise en œuvre, suivi et communication sur le programme d'action annuel du CLS
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS 2025-2029
Financement	Estimation du montant prévisionnel global du projet : 2025 : 57 090€ 2026 : 58 231.80€ 2027 : 59 396.44€ 2028 : 62 366.26€ 2029 : 62 366.26€ Taux d'intervention ARS : maximum 50% de la dépense réelle éligible d'un ETP (salaire chargé et frais de missions éventuels : frais de déplacement, fournitures...) dans la limite d'un plafond de 30 000 €. Un territoire ne peut consacrer moins de 0,5 ETP à une animation santé Cofinancements : PETR du Doubs central, Région Bourgogne Franche-Comté contribution en nature des partenaires (ex : mise à disposition de salles) au besoin, réponse à des appels à projets ou autres
Indicateurs	Description Implication des acteurs locaux : - Nombre d'acteurs impliqués / nombre potentiel d'acteurs par type d'actions, - Type de participation : présence aux réunions, participation à des actions (autres que réunions), formalisation des engagements (signature de conventions) - Taux de participation aux instances : groupe de travail, comité technique, COPIL, assemblée plénière Valeur initiale : 0

	Fréquence de mesure : mi-CLS (2026) et fin de CLS (2029) ; rapport d'activités annuel en Copil Source : animateur santé du Doubs central Responsable du suivi : animateur santé du Doubs central et chargé de mission développement territorial en santé
Liens avec la politique régionale de santé et/ou autres démarches de partenaires	Priorités stratégiques PRS : « la territorialisation et l'animation de notre politique de santé : notre capacité à agir en partenariat et en proximité » Lien parcours : Autre plan/programme/politique :

AXE 8 : Animer et communiquer sur le CLS

Fiche action n°15 : Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication autour du CLS

Motivation de l'action, contexte	La communication autour du CLS doit être renforcée à l'échelle du territoire : l'évaluation du précédent CLS a démontré qu'un effort doit être mené sur la communication des actions du CLS et de son rôle. Les personnes ayant participé à l'enquête sur le bilan du CLS 2020-2024 réclament une meilleure lisibilité des actions, proposent des temps d'échanges périodiques et un meilleur accès au grand public.
Objectifs de l'action	Objectif général : Développer une stratégie de communication sur le CLS (enjeux, objectifs, actions mises en œuvre, résultats) Objectifs opérationnels : • Définir une stratégie de communication en fonction du public (élus, partenaires, grand public) • Mettre en œuvre les différentes actions découlant de la stratégie
Description du projet	Résumé : • Définir une stratégie de communication en fonction du public Les besoins des élus locaux, des partenaires et du grand public vis-à-vis des actions menées dans le cadre du CLS sont différents. Aussi, il convient, pour chaque public d'établir une stratégie de communication spécifique qui tienne compte : - Des besoins du public cible en termes de connaissances et d'informations - Des outils à disposition de chaque public pour accéder à l'information - Des moyens possibles pour mettre en œuvre la stratégie de communication. • Mettre en œuvre les différentes stratégies actions découlant de la stratégie Différents vecteurs de communication pourront être mobilisés pour décliner la stratégie de communication, par exemple : - Communication digitale : relais sur les sites internet, réseaux sociaux, newsletters - Communication sur des actions spécifiques par l'intermédiaire des médias locaux ou nationaux - Mise en place d'une lettre d'information ou d'un outil spécifique permettant d'informer sur les actions menées dans le cadre du CLS - Participation à des actions de communication et de promotion de la santé sur le territoire et à plus grande échelle (salons, foires, manifestations diverses). Porteur de l'action : PETR du Doubs central Partenaires, acteurs à mobiliser : PETR du Doubs Central, ARS, partenaires du CLS pour la diffusion et la remontée d'informations Population bénéficiaire : tous les acteurs du CLS et bénéficiaires des actions, Territoire concerné : PETR du Doubs central
Résultats attendus	Selon les cibles : information, sensibilisation, adhésion ou changement dans les représentations, les usages et les pratiques
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS 2025-2029
Financement	Estimation du montant prévisionnel global du projet : 5 000€ par an soit 15 000€ sur la durée du CLS Taux d'intervention ARS : 100%, soit 5000€ par an la réalisation d'outils spécifiques de communication et l'organisation et la participation à des actions de communication (forum, festival santé).

	Cofinancements :
Indicateurs	Description - Rédaction d'une stratégie de communication par public cible - Création d'outils spécifiques pour la communication : nombre et fréquence - Nombre de lettres d'informations réalisées - Nombre de participation à des manifestations ou événements de communication autour du CLS. Fréquence de mesure : mi-CLS (2026) et fin de CLS (2029) ; rapport d'activités annuel en Copil Source : Animateur de santé Responsable du suivi : animateur santé du Doubs central et chargé de mission développement territorial en santé
Liens avec la politique régionale de santé et/ou autres démarches de partenaires	Priorités stratégiques PRS : « Animer, décliner et évaluer le PRS » Lien parcours : tous les parcours Autre plan/programme/politique :

SYNTHESE GENERALE du Diagnostic territorial de santé du CLS du Doubs central



Le diagnostic a été réalisé par Icone Médiation Santé dont la démarche est précisée ci-dessous :

DEMARCHE

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté et le PETR Doubs Central souhaitent s'engager dans une démarche de diagnostic territorial de santé en vue du renouvellement du **Contrat Local de Santé (CLS)**.

Cette phase de diagnostic territorial s'est voulue **participative** (mobilisation des acteurs professionnels et associatifs, des institutions, des élus) à l'échelle des 3 Communautés de Communes. Ce diagnostic de santé a pour objectif d'améliorer la connaissance de la situation socio-sanitaire du PETR, de contribuer à la mobilisation locale et de générer à partir des constats un consensus sur les problématiques prioritaires et les enjeux d'action publique pouvant s'inscrire dans le futur Contrat local de santé.

Cette étape s'est déroulée d'août à novembre 2023, et s'appuie sur une double approche, quantitative et qualitative.



Le diagnostic quantitatif « santé » a consisté en une analyse documentaire à partir de données de cadrage concernant : la situation socio-démographique du territoire, l'état de santé de la population, le cadre de vie et l'environnement, la prise en charge des personnes âgées, la prise en charge des personnes handicapées et l'offre en matière de prévention. Pour cela, différentes sources et bases de données ont été exploitées, notamment pour réaliser des comparaisons à différentes échelles géographiques.



Le recueil du point de vue des acteurs locaux et des partenaires a permis de réaliser une analyse qualitative qui s'est appuyée sur :

- **16 personnes représentant 10 partenaires interrogés** par téléphone ou en visioconférence entre octobre et novembre 2023. Ils ont permis d'échanger sur leur vécu et leur analyse du précédent CLS ainsi que de mettre en avant des enjeux prioritaires de santé sur le territoire du CLS.
- **15 réponses à un questionnaire transmis à 39 structures locales** (réalisable du 5 octobre au 5 novembre 2023), permettant de recueillir leur avis sur le dernier CLS. Les questions concernaient :
 - La pertinence du CLS ;
 - Les nouveaux besoins en matière de santé du CLS ;
 - La gouvernance du CLS ;
 - Les actions du CLS ;
 - Les impacts du CLS ;
 - Un retour global sur le CLS.

C'est à partir des approches quantitatives et qualitatives précitées du diagnostic de santé que **cette analyse transversale synthétique** est réalisée.

Ce document d'aide à la décision présente les principales données quantitatives sous forme synthétique et les grands constats identifiés lors des diagnostics.

Volontairement synthétique, il doit servir d'aide à la priorisation des problématiques et à la définition d'objectifs partagés qui pourront constituer le cœur du futur contrat local de santé.

3.1 QUELQUES TRAITS SAILLANTS ISSUS DU DIAGNOSTIC QUANTITATIF

▪ **TERRITOIRE CONCERNE** : PETR Doubs Central est composé de **3 communautés de communes (139 communes)** avec **37 236 habitants** :

- Communauté de Communes Doubs Baumoises (58 communes) avec 16 035 habitants
- Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes (54 communes) avec 15 710 habitants
- Communautés de communes Pays de Sancey-Belleherbe (27 communes) avec 5 491 habitants

La **structure de la population** du territoire est proche de celle retrouvée dans la région BFC

Taux équipements en **places D'EHPAD** insuffisant

Taux équipements **en lits et places pour la psychiatrie adultes et enfants** insuffisant.

Pas de **PASS**

Manque de **structures pour personnes handicapées**
Mais une association dynamique
Association Philippe Streit

Part faible de personnes ayant un **diplôme de l'enseignement supérieur** (22,2% VS Fr 31,9%)

Taux de chômage faible (8.8%) (Fr :12.3%) selon INSEE en 2020

Vigilance sur le cadre de vie

Qualité de l'air : En 2022 il y a eu entre 110 et 130 jours où la qualité de l'air était dégradée

De nombreux ménages en **situation de précarité énergétique** due au logement

Forte utilisation de la voiture pour les déplacements domicile-travail (83.7%) (Fr :70.4%)

Présence de Radon : communes du PETR ont un risque moyen ou élevé.

Présence du moustique tigre

Présence de tiques (susceptible de porter des agents pathogènes)

Présence d'Ambroisie

Infrastructures sur le territoire :

Service de transport à la demande, TADOU

Gare TGV à Besançon et des gares TER à Baume-les-Dames, Pays de Clerval,

Part élevée de la **population non scolarisée âgée de 15 ou plus sans diplôme** ou certificat d'études primaires (23.9% VS Fr 20.7%).

✓ **Le nombre de ménage en croissance** (+ 1.8 %) entre 2014 et 2020, évolution moindre que sur les territoires de référence (Fr : +5%).

- **Moins de ménages d'une personne** (32,9%) (Fr 37.6%)
- **Plus de couples** sans enfant (30,7%) et de couples avec enfants (27,1%) (Fr 26,2% et 24,8%)
- **Un peu moins de familles monoparentales** (8,1%) (Fr 9.6%)

La proportion des consommant est moindre pour :
Maladie respiratoire : entre 41,7 et 51.5‰ (Fr : 55,9‰)
Maladie psychiatrique : entre 27.6 et 29‰ (Fr : 38,6‰)

Densité favorable par rapport au département et à la région pour les **médecins généralistes, les IDE**
Mais plus faible **pour dentiste, MK, sages-femmes, orthophonistes**
Peu de **spécialistes**

De fortes disparités existent entre les CC en termes de données socio-démographiques, d'offre de soins et d'indicateurs de santé

CC2VV : 15 710 hab

Population en diminue (-0.7%)

Population plus âgée : indice de vieillissement (103.3)

Indicateurs de précarité de la CC2VV sont les moins favorables du PETR, à nuancer car restent globalement meilleurs de ceux de la France :

Médiane de revenu disponible (21 610), taux de pauvreté (11.7%), part des bénéficiaires du RSA (4.4%), part des allocataires dépendant à 100% des prestations sociales (12.3%), part des jeunes de 15-24 ans non insérés (15%)

Offre de soins :

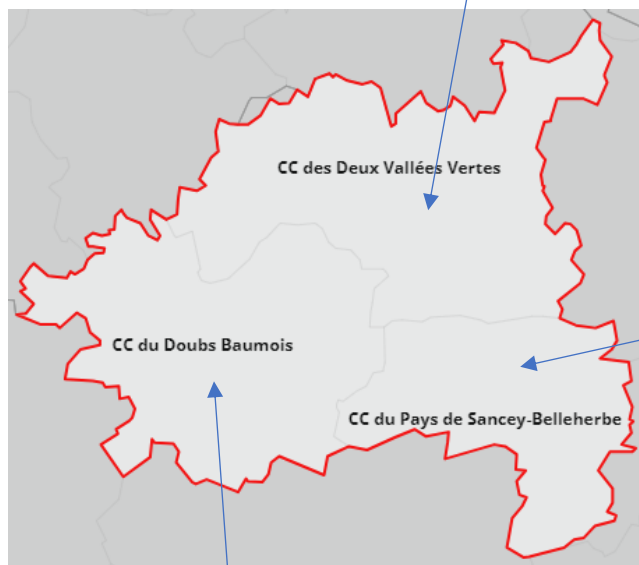
Densité de professionnels de santé supérieur aux territoires de référence : 17 MG (densité 10.8) et 28 IDE (densité 17.7)

2MSP et 1 ESP

Espérance de vie à la naissance plus faible du PETR (77.9 pour les hommes, 83.6 pour les femmes)

Taux de mortalité évitable chez les moins de 75 ans élevé (239.7 ‰)

Taux de mortalité dû à l'alcool (110 ‰) et tabac (209.9‰) les plus fort du PETR



CCPSB : 5 491hab

Population augmente (+0.4%)

Indicateurs de précarité plus favorable du PETR :

part des bénéficiaires du RSA (2.4%), part des allocataires dépendant à 100% des prestations sociales (6.6%), part des jeunes de 15-24 ans non insérés (8.8%)

Manque de professionnels de santé :

MG (densité à 3.7 pour 10 000hab), tous les médecins ont plus de 55 ans.

Densité faible pour les IDE, MKDE, dentiste
Aucun orthophoniste ni sages-femmes

Taux de mortalité évitable chez les moins de 75 ans plus faible que les territoire de référence (151.5‰)

Taux de mortalité dû à l'alcool (78.3‰) et tabac (135.3‰) les plus faible du PETR

CCDB : 16 035 hab

Population plus jeune : indice de vieillissement (89.1)

Des revenus supérieurs :

Médiane de revenu disponible (22400), taux de pauvreté (9.6%)

Offre de soins :

Densité de professionnels de santé supérieur aux territoires de référence : 21 MG (densité 13.1), 22 MKDE (densité 13.7)

2MSP

Taux de mortalité évitable chez les moins de 75 ans plus faible que les territoire de référence (178.2‰)

Taux standardisé de consommant pour maladie cardio-vasculaire plus fort du PETR (82‰)

3.2 ENJEUX DE SANTE REPERES : CONSTATS PARTAGES PAR LES ACTEURS ET LES DONNEES QUANTITATIVES

Plusieurs enjeux ressortent des diagnostics quantitatif et qualitatif et sont mis en avant ci-dessous.

Les thématiques de santé à développer

1. L'attractivité du territoire

- **Des faiblesses en termes d'offre**

- Des densités de certains professionnels de santé libéraux de 1^{er} recours faibles sur le PETR au regard des territoires de référence, au 31.12.2022 : masseurs-kinésithérapeutes, dentistes, orthophonistes, sage-femme ;
- Une répartition non homogène des professionnels de santé sur le territoire (peu d'offre dans la CCPSB) ;
- Des craintes sur la fermeture du cabinet de radiologie ont été exprimées lors des entretiens ;
- Pas de PASS sur le territoire ;
- Il est également noté par les acteurs des difficultés d'accès aux médecins spécialistes
- Le temps d'accès aux services d'urgences est nettement supérieur à tous les territoires de référence (entre 31,9 à 43.2 min vs 13.6 pour la France)
- Manque de structure en santé mentale, en accueil des personnes âgées et handicapées.

- **Des atouts et leviers d'action sur lesquels s'appuyer**

- Une offre correcte en médecins généralistes sur le territoire (densité 10.7 VS 8.4 en France) ;
- Présence d'exercices coordonnés (ESP, MSP, CPTS, ...), plusieurs sites de télémédecine, du CH de Baume-les-Dames (hôpital de proximité) ;
- Un axe du CLS précédent 2020-2024 est déjà engagé dans le renforcement des soins de proximité pour attirer de nouveaux professionnels de santé et de favoriser l'accès aux soins :
 - Mise en place d'un espace mobile santé à l'Isle-sur-le-Doubs
 - Projet d'un centre de santé éphémère à Sancey

- **Des pistes de travail**

Propositions dégagées :

- ✓ Il est ressorti pendant les entretiens la nécessité de poursuivre le travail sur l'attractivité du territoire sur le PETR ;
- ✓ Également, travailler sur la problématique du manque de dentiste, de kinésithérapeutes et de spécialistes ;
- ✓ Renforcer l'offre en radiologie en ayant les autorisations pour une IRM.

2. La santé mentale et les addictions

- **Les points de vigilance sur le territoire**

- A l'échelle du Doubs, l'offre de soins en psychiatrie adultes et infanto-juvénile est insuffisante :
 - Taux d'équipement en lits et places pour la psychiatrie adulte en 2020 : 1,1 pour 1 000 personnes de plus de 16 ans, taux inférieur aux territoires de comparaison (France 1,4).
 - Faible taux d'équipements départemental en lits et places pour la psychiatrie infanto-juvénile en 2020 : 0,6 pour 1 000 enfants de 0 à 16 ans (France : 0,9).
- Une offre sur le territoire du PETR très insuffisante avec de longs délais de prise en charge
 - Peu de professionnels : une psychiatre à Baume-les-Dames et 5 psychologues sur le PETR
 - Peu de structure sur le territoire : pas de CMPP ni CAMPS
 - La plupart des structures de prise en charge sont éloignées du territoire (Montbéliard, Besançon, Pontarlier...)
- Des besoins sur le territoire :
 - Taux de consommateurs d'antidépresseurs ou régulateurs de l'humeur en 2019 sur les 3 CC (entre 5.41 et 5.52%) supérieurs aux territoires de référence (Fr :4.66 %)
 - Les addictions :

Taux standardisés de consommateurs pris en charge pour troubles addictifs sur le territoire en 2019 : taux compris entre 5,6 et 6,6‰. La CC des Deux Vallées Vertes présente un taux significativement inférieur au niveau national (6,8‰) cependant les entretiens mettent en avant des besoins importants sur la CC2VV.

Taux de mortalité dû à l'alcool (110 ‰) et tabac (209.9‰) dans la CC2VV sont les plus forts du PETR mais non significatif par rapport à la France (alcool : 101.6‰ ; tabac 191.8‰)

Taux standardisé de mortalité par maladies de l'appareil respiratoire en augmentation entre les périodes 2009-2013 et 2013-2017.

- **Des atouts et leviers d'action sur lesquels s'appuyer**

- Des ressources intervenant sur le territoire : Plateforme de Coordination et d'orientation (PCO) départementale et PTSM
- Structures et dispositifs sur le territoire :
 - CMP et un centre de guidance infantile à Baume-les-Dames
 - Groupement Addiction Franche Comté
 - Tab'Agir (sur le territoire 4 médecins généralistes, 3 diététiciens, 2IDE asalée et un psychologue font partie du dispositif)
 - 3 sites de consultations avancées sur le PETR Doubs Central faite par le CSAPA
 - Une équipe mobile du CAARUD se rend à Pays de Clerval et l'Isle-sur-le-Doubs une fois par semaine.
 - Equipe Mobile Prévention et Précarité (EMPP) sur le PETR
 - Equipe Mobile de Psychiatrie de la Personne Agée (EMPAA) au CH de Novillars
 - 1 GEM à Baume-les-Dames
 - Les invités au festin : association luttant contre l'exclusion des personnes souffrant de pathologies psychiques
 - Formation aux 1^{ers} secours en santé mentale.
- Des indicateurs de santé mentale plutôt bons (chiffre de 2019) mais les besoins sont

en augmentation depuis 2019 selon les personnes interrogées :

- Taux de consommateurs pris en charge pour maladies psychiatriques : 2.8 et 2.9% (Fr 3.86%).
- Baisse du taux de suicide entre 2013/2017 en comparaison à 2009/2013
- Taux de consommateurs pris en charge pour dépression : entre 11 et 13.7‰ (Fr 14‰)

- **Des pistes de travail**

- ✓ Renforcer l'axe santé mentale dans le nouveau CLS
- ✓ Elargir les actions du CLS aux addictions, en ciblant des publics prioritaires
- ✓ Travailler sur la qualité de vie à l'école et la santé mentale des jeunes (mal-être, écran...)
- ✓ Inclure des actions pour tous en termes de prise en charge et de prévention

3. Santé environnementale

- **Les points de vigilance sur le territoire**

- Forte dépendance à la voiture
 - Moyen de transport le plus fréquemment utilisé par les actifs (83,7% vs 70,4% Fr)
 - De nombreux ménages en situation de précarité énergétique due à la mobilité (entre 16.7 et 18.4% vs 13,8 Fr)
 - Peu de transport en commun
- Problématique des logements
 - De nombreux logements vacants (10.9% vs 8.1 fr)
 - De nombreux ménages en situation de précarité énergétique due au logement (entre 18.2 et 21.3% vs 14% Fr)
- Présence de moustiques tigre et de tiques
- Présence d'ambrosie
- Présence de radon
- Scot suspendu

- **Des atouts et leviers d'action sur lesquels s'appuyer**

- Des dispositifs en place :
 - Un Plan Climat Energie Territorial (PCET) approuvé en décembre 2016
 - Programme LEADER 2023-2027
 - service de de transport à la demande déployé sur le territoire : le Tadou
 - La roue de secours : garage solidaire, location de voiture et scooter pour aider à la mobilité des personnes précaires
- Des acteurs présents sur le territoire :
 - Alterre Bourgogne-Franche-Comté
 - Association des Collectivités pour la Maîtrise des Déchets & de l'Environnement (ASCOMADE)
 - Atmo Bourgogne-Franche-Comté
 - FREDON Bourgogne-Franche-Comté
 - L'association TRI à Quingey
 - Le CPIE du Haut-Doubs

- CEN (conservatoire d'espaces naturels)
- Des actions déjà mises en place sur différentes thématiques :
 - Convention avec la CCDB pour la lutte contre l'ambrosie : en 2023, travail avec le PETR pour recenser les référents communaux et réunions d'information pour 40 élus et agents municipaux sur la lutte contre l'ambrosie sur la CC2VV et la CCPSB.
 - Campagne de dépistage du radon dans l'habitat entre 2018-2019.

- **Des pistes de travail**

- ✓ Acculturation des élus des professionnels et de la population au concept « one Health »
- ✓ Former /sensibiliser autour des perturbateurs endocriniens pour connaître davantage leurs enjeux et les solutions possibles pour limiter l'exposition
- ✓ Travail sur l'habitat insalubre (sur le plan environnemental et de la santé mentale)
- ✓ Développer les transports en commun (jeunes, apprentis, personne sans permis...).

4. La santé des personnes âgées

- **Les points de vigilance sur le territoire**

- Une population plutôt âgée :
 - Part des personnes âgées de 60 ans et plus (29,7 %) supérieure à celle de la France métropolitaine (26,5 %).
 - En 2020, les retraités constituent la catégorie la plus représentée 31.7 % vs 27.2% pour la France
- Une offre sur le territoire du PETR très insuffisante :
 - En termes d'hébergement : manque de place en structures (taux d'équipement en places d'EHPAD 114 places pour 1000 personnes de plus de 75 ans VS 122.4 pour la France)
 - Difficultés de recrutement des aides à domicile
 - Difficultés au maintien à domicile et au retour à domicile suite aux hospitalisations
- Une augmentation des besoins à prévoir
 - Diminution et vieillissement de la population attendue sur le département d'ici 2070. Tendence également confirmée sur le PETR avec un indice de vieillissement (95.9) supérieur à celui du département (79.6) et du national (84.3).

- **Des atouts et leviers d'action sur lesquels s'appuyer**

- Les structures et dispositifs sur le territoire
 - 2 SSIAD : 1 à Baume-les-Dames Clerval-Isle-sur-le-Doubs et 1 à Rougemont
 - Structures d'appui :
 - Plateforme d'accompagnement et de répit gérée par l'association d'accompagnement à domicile Eliad.
 - DAC Franche Comté.
 - 3 CCAS à Baume-les-Dames, L'Isle-sur-le-Doubs et Sancey
 - 2 centres médico-sociaux (CMS) à Baume-les-Dames et Isle-sur-le-Doubs
 - Hébergements : 6 EHPAD, 3 résidences seniors et 4 habitats inclusifs
 - Une Unité de Soins de Longue Durée (USLD)

‣ Transport à la demande : Tadou

- **Des pistes de travail :**

- ✓ Renforcer le maintien à domicile :
- Renforcer l'offre des structures d'aides à domicile : Attractivité des métiers de l'accompagnement
- Faciliter les retours à domicile après hospitalisation
- ✓ Lutter contre l'isolement :
- Améliorer le repérage des personnes isolées
- Actions orientées vers personnes âgées précaires ou celles ayant des enfants en situation de handicap qui ont de plus en plus de difficultés à s'en occuper et s'inquiètent de leur prise en charge en cas d'incapacité de leur part (suite à une maladie ou d'un décès)
- ✓ Prise en charge des personnes âgées (accueil de jour, EHPAD) notamment des personnes âgées démentes
- ✓ Accompagnement des aidants
- ✓ Continuer et développer le transport à la demande : permette d'aller à un RDV médical hors du PETR avec le Tadou.

5.Des actions de préventions à poursuivre et nouvelles thématiques à initier

Sur le territoire

- Prévention
 - Le taux de mortalité évitable par la prévention et le système de soins avant 75 ans diminue sur l'ensemble du PETR entre les périodes 2009/2013 et 2011/2017. Comparativement à la France, la situation est plutôt favorable pour les CCDB et CCPSB et défavorable pour la CC2VV.
 - Aucune de maison sport santé sur le territoire.
 - Incidence du surpoids en augmentation au collège de Clerval (selon IDE scolaire)
- Cancers :
 - Le taux de dépistage du cancer du col de l'utérus est inférieur aux territoires de référence
 - Les taux de dépistage des cancers du sein est similaire aux territoires de référence
 - Le taux de dépistage du cancer colorectal est supérieur aux territoires de référence
 - La mortalité par cancer au niveau de la CCPSB augmente sur la période 2013/2017 en comparaison à la période 2009-2013 et diminue pour les CC2VV et CCDB.
- Vaccinations : 57,9 % des habitants âgés de 65 ans et plus sont vaccinés contre la grippe, proportion **similaire** aux territoires de référence (région :57.6% Fr :57.8%).

- **Piste de travail :**

Les acteurs s'accordent sur l'importance d'agir en prévention en continuant les actions en cours et en développant d'autres comme :

- Alimentation et activité physique
 - Actions sur le surpoids et l'obésité au collège de Clerval par exemple
 - Développer l'activité physique adaptée pour les personnes en ALD
 - Faciliter l'accès aux sports
 - Lutte contre la sédentarité
- Cancers :
 - Continuer les campagnes de dépistage
 - Relayer les campagnes de prévention : octobre rose, mois sans tabac, mars bleu et prévention contre les risques solaires ;
 - Orienter les actions vers les publics fragiles.
- Pass santé jeunes
- Addictions (tabac, alcool, drogues, écrans.)
- Santé mentale (Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM), qualité de vie à l'école, bien être, isolement...)
- Développer de nouvelles thématiques pour des actions de prévention du CLS : vaccination, accompagnement de la parentalité)

Le dispositif CLS : propositions d'évolution formulées par les personnes interrogées.

Sur le PETR Doubs Central créé en 2017, on remarque encore de fortes disparités entre les 3 CC tant en termes de besoins que de ressources, il faut donc les prendre en compte afin de construire un programme d'actions équitable et de continuer à couvrir tout le territoire.

1. Les forces du CLS identifiées par les acteurs

- Les actions du CLS semblent répondre aux besoins du territoire.
- L'animation territoriale est reconnue comme un atout du CLS. L'animatrice santé partage son temps entre le CLS et le service mobilité, elle est arrivée en septembre 2022, son départ est prévu pour décembre 2023.
- Des partenariats bien développés : il existe une forte manifestation partenariale dans le CLS, pluralité des acteurs.
- Des acteurs en attente de résultats mais motivés pour être partie prenante dans des actions de prévention sur le territoire, qui présente de nombreux besoins.
- Des instances bien dimensionnées permettant une participation active
- Le CLS permet aux élus de s'emparer de certaines problématiques de santé
- Bonne coopération avec la CPTS qui a le même territoire.

2. Les pistes de travail

- Communication sur le CLS

Le CLS est peu connu il faut travailler sa visibilité par un travail de communication (presse, réseaux sociaux...). Les élus, partenaires et acteurs ont aussi besoin de mieux s'approprier le dispositif pour identifier ce que le CLS peut leur apporter (développer le « aller vers »). Il est ressorti des entretiens qu'ils connaissaient peu les priorités et actions du CLS hors celles où ils intervenaient.

La création d'un logo pourrait permettre de mieux identifier le CLS.

- Elargir les partenariats

Les acteurs du territoire sont dynamiques et investis (élus, professionnels de santé). Lors des entretiens il a été proposé d'intégrer la CPTS aux signataires mais aussi de travailler plus en lien avec l'hôpital de proximité, le PTSM, les IDE scolaires et les usagers.

- Travailler la programmation du CLS

Il paraît important de

- bien identifier les besoins et de solliciter les « bons acteurs » dès la phase de diagnostic,
- définir une stratégie lisible avec des engagements communs des différents partenaires,
- mettre en place des actions concrètes
- évaluer les actions mise en place
- disposer d'un temps d'animation/ de coordination suffisant permettant de piloter le CLS

Certains acteurs ont besoin d'être accompagnés dans l'interconnaissances et dans le travail en commun pour la mise en place d'actions.

En conclusion, le diagnostic quantitatif et qualitatif a permis de faire ressortir des pistes de travail pour le nouveau CLS :

- Des besoins plus forts sur la thématique des addictions
- Poursuivre et renforcer les actions menées dans les champs de la prévention, de la santé mentale, de la santé environnementale et de l'attractivité du territoire
- Mieux communiquer sur le CLS, continuer à nouer de nouveaux partenariats, être vigilant sur la programmation du CLS.
- Rester vigilant aux particularités du territoire (disparités entre les CC en termes de besoin et ressources)